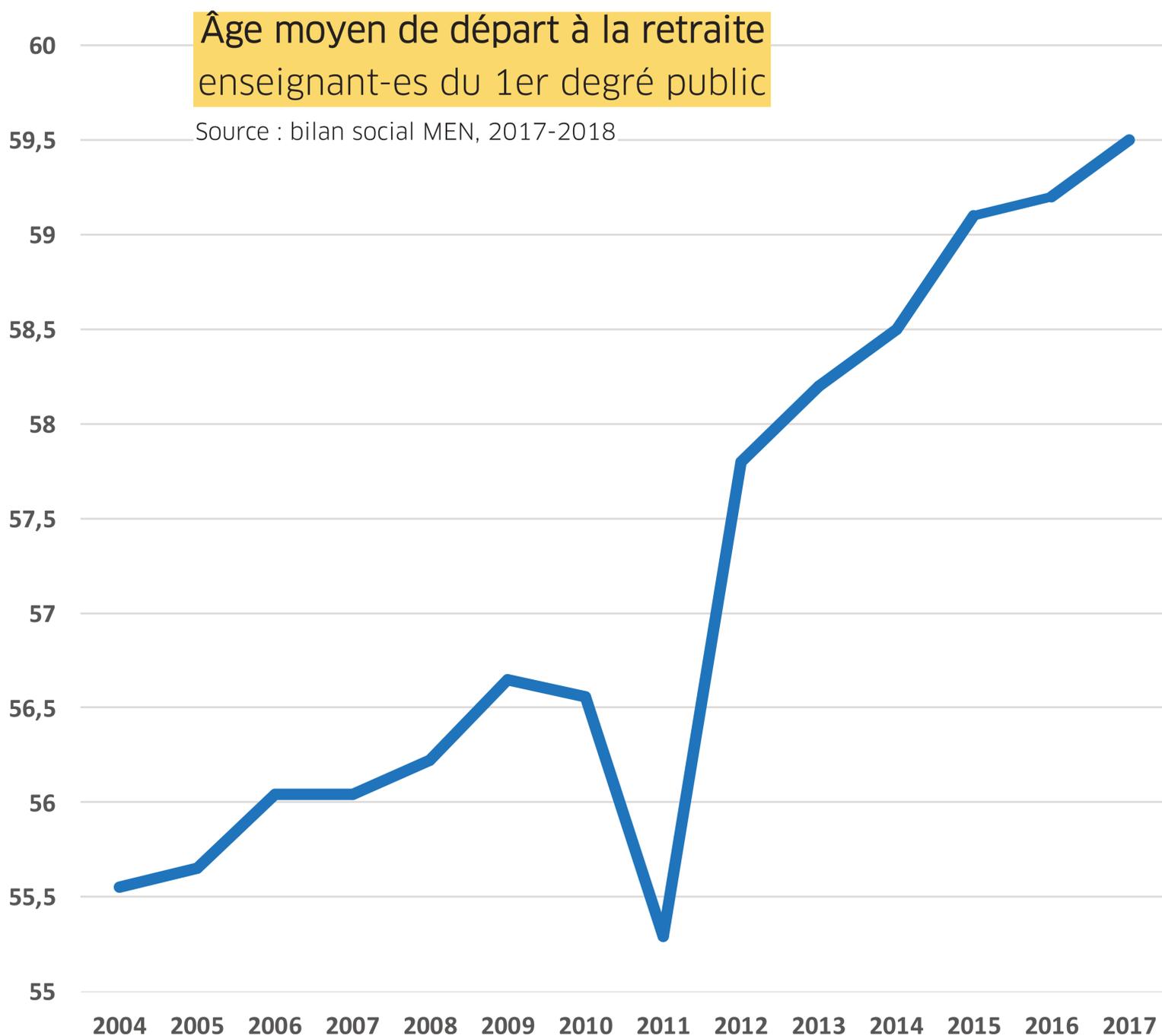


DES RÉFORMES QUI ALLONGENT LES CARRIÈRES



Note de lecture

Le creux de 2011 correspond à un pic de départs précoces lié à la disparition du dispositif de départ anticipé pour les mères de 3 enfants.

2003, 2010, 2014 : ces réformes successives ont pour conséquences l'allongement de la durée d'assurance, la mise à mal des droits liés aux enfants, le recul des bornes d'âge et la création d'un système de décote.

DES RÉFORMES INJUSTES !